

**Le Président**

Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part, par votre courrier du 25 mars dernier, de votre soutien au projet d'expérimentation d'un traitement préventif homéopathique contre la COVID-19 porté par le Docteur DEVINEAU. Vous proposez ainsi que cette expérimentation soit menée à l'échelle du territoire de la Communauté Urbaine.

Ainsi que nous avons eu l'occasion d'en échanger lors du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> avril dernier, si je comprends parfaitement l'enthousiasme que peut susciter l'espoir de nouveaux médicaments ou traitements, sortir des procédures sanitaires de tests et d'approbation organisées nationalement ne me semble pas approprié, et pourrait même sans doute s'avérer contre-productif.

Pour autant, comme vous le savez, la Communauté Urbaine s'est pleinement engagée, depuis maintenant plus d'un an, pour participer, sur son territoire et au regard de ses compétences, à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Elle reste bien entendu toujours pleinement mobilisée au service de l'ensemble de ses habitants, notamment depuis début avril avec le grand centre de vaccination installé au stade Océane.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Edouard PHILIPPE  
Président Le Havre Seine Métropole  
Maire du Havre

Monsieur Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
12 rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE